DÉBUT PAGE 1

Mesdames,

Messieurs,

Je vous écris pour appuyer le mémoire soumis par l’Accessibility for Ontarians with Disabilities Act Alliance le 27 septembre 2018 au Parlement du Canada et qui recommande des améliorations au projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d’obstacles.

Je suis une personne handicapée, et je me déplace en fauteuil roulant. Tout au long de ma vie, j’ai rencontré des obstacles à l’accessibilité qui ont affecté ma qualité de vie et m’ont parfois fait sentir exclue de la société. Par exemple, l’année dernière, lors de ma collation des grades, les toges, les mortiers et les diplômes étaient distribués dans un édifice non accessible aux personnes en fauteuil roulant. J’ai donc dû demander à quelqu’un d’autre d’aller les récupérer pour moi. J’espère qu’en modifiant le projet de loi C-81, les futurs diplômés handicapés ne vivront pas la même situation que moi.

Le projet de loi C-81, Loi visant à faire du Canada un pays exempt d’obstacles, doit être modifié pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées et rendre les lois sur l’accessibilité plus efficaces.

Je vous prie d’accepter, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Sarah Shephard

FIN DU DOCUMENT 1 DE 1.